



## Règlement intérieur 2024-2025

Les Scouts et Guides de France sont un mouvement catholique de jeunesse qui a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon les buts, les principes et les méthodes du scoutisme. Le mouvement est ouvert à tous sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

### Présentation du groupe :

Les activités sont animées par des bénévoles qui ont accepté de prendre de leur temps pour se former et permettre à votre enfant de vivre le scoutisme en toute sécurité en accord avec les principes fondamentaux de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout.

La gestion est assurée par des bénévoles :

- Responsables de Groupe : Cyrille GEX et Ludovic WIBAUX
- Secrétaires de Groupe : Nathalie RONC et Alexia BOURBON
- Trésorières de Groupe : Gwenola DUFOR et Marie SEIFOLLAHI
- Chargés de mission : tentes, matériel, intendance, ...

Les enfants et jeunes sont répartis suivant leur âge dans 6 unités. Chaque unité est sous la responsabilité d'un chef d'unité et d'assistant(e)s, sauf pour les compagnons, qui sont formés et qualifiés en tant qu'Animateur du Scoutisme Français ou Directeur du Scoutisme Français (reconnaissance Jeunesse et Sports).

- 6-7 ans : farfadets
- 8-11 ans : louveteaux-jeannettes au sein de la Peuplade,
- 11-14 ans : scouts-guides au sein de la communauté,
- 14-17 ans : pionniers-caravelles au sein de la caravane, 17-20 ans : compagnons
- +17 ans : adultes en condition de handicap mental : audacieux

Le lieu de rassemblement pour nos activités est situé : **1 et 9, rue Joseph Bergier (Saint Genis Laval)** il peut être différent en fonction de l'activité prévue, les familles seront informées en temps voulu.

### Fonctionnement :

Le groupe local est déclaré comme accueil de scoutisme auprès de la SDJES du Rhône.

Les activités ont lieu pendant la période scolaire soit le samedi, soit le dimanche ou le WE, en fonction des

activités prévues. Le planning est fourni aux parents début septembre et fin décembre.

Les trois types d'activités sont :

- Des réunions le samedi après-midi, en demi-journée
- Des sorties journées, soit le samedi, soit le dimanche
- Des samedi et dimanche avec nuitée.

Pendant les vacances d'été un camp est organisé pour chaque tranche d'âge et varie en jours en fonction de celle-ci (8 jours pour les louveteaux-jeannettes, 15 jours pour les scouts-guides, 14 à 21 jours pour les pionniers- caravelles, pour les farfadets un mini séjour de 3 à 4 jours).

Il est demandé aux parents de respecter les horaires

- pour que les activités puissent commencer à l'heure,
- pour que les chefs d'unité puissent prendre un dernier temps d'organisation et d'échange entre eux avant le démarrage de l'activité.

**Nous vous rappelons qu'en dehors de l'horaire de rencontre prévu (réunion de 14h00 à 17h00, par ex.), vos enfants ne sont pas assurés par le groupe scout et que les chefs ne sont pas responsables des enfants.**

**Pour des problèmes d'organisation et de sécurité, nous demandons aux parents de signaler à l'avance l'absence de leur enfant à une activité.**

Lors de l'inscription il sera demandé aux familles de remplir une fiche de liaison sanitaire.

### Tarifcation :

Elle comprend l'adhésion aux Scouts et Guides de France et la participation aux activités qui sont variables en fonction du QF.

Nos activités sont subventionnées par la CAF du Rhône sous la forme d'une prestation de service qui est calculée en fonction du nombre d'activités et de présence des enfants.

Les renouvellements d'adhésion se font en ligne uniquement, seuls les nouveaux adhérents doivent remplir le formulaire disponible sur notre site (<https://sites.sgdfr.fr/st-genis-laval/>).

Le règlement des cotisations et activités se fait au moment des adhésions. Un échelonnement des paiements peut être mis en place, à la discrétion du bureau.

## Autorisations

<b>Mesures médico chirurgicales</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte que le responsable prenne, si nécessaire, <b>toutes mesures médicochirurgicales rendues nécessaire par l'état de santé de mon enfant</b> pendant les activités sous la responsabilité des Scouts et Guides de France. Tout sera mis en œuvre pour que je sois informé immédiatement en cas d'accident.
<b>Utilisation d'image interne</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte que l'image de mon enfant captée au cours des activités soit partagée aux autres participants au sein de l'association.
<b>Utilisation d'image externe</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte que l'image de mon enfant captée au cours des activités soit partagée pour la promotion du scoutisme à l'extérieur de l'association via des publications en ligne ou sur papier.
<b>Outils numériques</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'accepte que mon enfant utilise les outils numériques destinés à l'animation (questionnaire en ligne, espace documentaire, espace de discussion... )
<b>Assurance responsabilité civile</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	J'ai une assurance responsabilité civile.

OUI, les informations de ce bulletin sont exactes

Fait à \* :

Le \* : \_\_\_\_\_

Signature responsable légal \*

Signature Adhérent \*  
(à partir des Pionniers-Caravelles)



# Bulletin d'adhésion Jeune

Saison 2024 - 2025



Les informations de ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Les Scouts et Guides de France. Ce fichier sert à la gestion des activités des adhérents et la transmission d'informations liées à l'adhésion.

Vous pouvez consulter notre politique de protection des données à caractère personnel sur nos sites <https://www.sgdf.fr> et <https://intranet.sgdf.fr>.

Adhérent et inscription (\* : informations obligatoires)

<b>Civilité</b>	<input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille		
<b>Nom *</b>			
<b>Prénom état civil *</b>			
<b>Prénom d'usage</b>			
<b>Téléphone portable du jeune</b>			
<b>Courriel personnel du jeune</b> <i>(* à partir des pionniers caravelles)</i>			
<b>Date de naissance *</b>		<b>Pays de naissance *</b>	
<b>Code postal de naissance *</b>		<b>Ville de naissance *</b>	
<b>Nom de l'unité</b>	<input type="checkbox"/> Farfadets (6 - 8 ans) <input type="checkbox"/> Scouts Guides (11 - 14 ans) <input type="checkbox"/> Compagnons (17 - 20 ans)	<input type="checkbox"/> Louveteaux Jeannettes (8 - 11 ans) <input type="checkbox"/> Pionniers Caravelles (14 - 17 ans) <input type="checkbox"/> Audace	
A remplir par le/la secrétaire :			
N° Adhérent		Code structure	

## Représentants légaux

Nom *			
Prénom *			
Adresse			
Code postal		Ville	
Le jeune vit à cette adresse : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Portable *			
Courriel *			
Profession			

Nom *			
Prénom *			
Adresse			
Code postal		Ville	
Le jeune vit à cette adresse : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Portable *			
Courriel *			
Profession			

Les adresses courriel des représentants légaux **doivent être différentes** l'une de l'autre ainsi que de celle du jeune.

Régime d'appartenance *	<input type="checkbox"/> Régime général de Sécurité sociale (CAF, Maritime, SNCF...) <input type="checkbox"/> MSA
	<input type="checkbox"/> Étranger, conseil de l'Europe
N° allocataire CAF *	

	Tranches plancher à 2	Tranches 3 à 5
Farfadets ou Compagnons	50 €	58 €
Autres	115 €	123 €
Réduction à compter du 3ème enfant : -30 €		

## Cotisation et participation aux frais

AG 2024 : Révision de la grille de cotisation

La révision de la grille de cotisation votée à l'Assemblée Générale 2024 a permis la création d'une cotisation plancher à 10 € pour les familles avec des revenus faibles.

Cette volonté assumée de diminuer le montant de la cotisation pour les familles à plus faibles revenus se traduit par la création d'un « tranche 5 » permettant de financer cette solidarité et de moduler les tarifs plus finement en fonction des revenus de chaque famille.

*Vous recevez un reçu fiscal pour votre cotisation.*

*Si vous payez l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% du montant versé (Code général des impôts, article 200).*

**Les reçus fiscaux sont envoyés par courrier électronique, à l'adresse du payeur.**

Tranches	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> enfant	A partir du 3 <sup>e</sup> enfant	Montant (a) *
A partir de l'avis d'imposition : Revenu fiscal de référence / nombre de parts			
Je ne souhaite pas donner cette information	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 146 €	
Cotisation plancher Jusqu'à 5647 €	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 10 €	
Tranche 1 De 5648 à 11294 €	<input type="checkbox"/> 24 €	<input type="checkbox"/> 24 €	
Tranche 2 De 11295 à 17130 €	<input type="checkbox"/> 71 €	<input type="checkbox"/> 24 €	
Tranche 3 De 17131 à 22965 €	<input type="checkbox"/> 109 €	<input type="checkbox"/> 71 €	
Tranche 4 De 22966 à 28797 €	<input type="checkbox"/> 146 €	<input type="checkbox"/> 109 €	€
Tranche 5 A partir de 28798 €	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 146 €	

### Participation aux activités du groupe (b)

Coût des activités de l'unité et du fonctionnement du groupe. Cette participation ne donne pas droit à un reçu fiscal.

A préciser :	Montant (b)
	€
Je fais également un don (c) <i>Je soutiens le groupe Scouts et Guides de France de mon enfant en faisant un don du montant de mon choix. Il donne droit à un reçu fiscal.</i>	Montant (c)
	€
<b>TOTAL (a) + (b) + (c)</b>	€

Je règle par  Chèque  Espèces  Chèque Vacances  
 Virement  Paiement en ligne

Référence du règlement - à remplir par le trésorier

Nom figurant sur le moyen de paiement



L'association SGDF peut bénéficier de subventions des Caisses d'Allocations Familiales ; les groupes bénéficiaires les répercutent sur le prix des activités.